

Luxembourg, le 0 2 MAI 2017

Monsieur Fernand Etgen Ministre aux Relations avec le Parlement

Service Central de Législation 43, boulevard F.D. Roosevelt L – 2450 Luxembourg

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous communiquer en annexe la réponse à la question parlementaire N° 2827 du 8 mars 2017 des honorables députés Messieurs Max Hahn et Claude Lamberty, concernant les trains nocturnes, tout en vous priant de bien vouloir en assurer la transmission à Monsieur le Président de la Chambre des Députés.

Recevez, Monsieur le Ministre, l'expression de mes sentiments distingués.

François Bausch

Ministre du Développement durable et des Infrastructures

## Réponse de Monsieur François Bausch, Ministre du Développement durable et des Infrastructures à la question parlementaire n° 2827 du 08 mars 2017 de Messieurs les Députés Max Hahn et Claude Lamberty

Par la question parlementaire n°2827 du 08 mars 2017, les honorables Députés Messieurs Max Hahn et Claude Lamberty souhaitent s'informer au sujet des trains nocturnes circulant sur les lignes 10 et 60 pendant les nuits de vendredi à samedi et de samedi à dimanche.

Sur la totalité de 224 trains nocturnes ayant circulé entre décembre 2016 et mars 2017, 4.091 voyageurs ont profité de ces trains. L'occupation des 4 trains partant tous les weekends de Luxembourg à Troisvierges est en moyenne de 22,5 voyageurs par train. Les 4 trains vers le sud du pays s'élèvent en moyenne à 36,5 voyageurs par train. Le weekend du 28 janvier 2017 en direction de Troisvierges et le 29 janvier 2017 en direction de Rodange ont fait l'objet de « pics d'occupation » avec respectivement 88 et 121 voyageurs.

Actuellement, l'introduction de trains nocturnes sur les autres lignes du réseau ferroviaire n'est pas prévue.

Jusqu'à présent, aucun incident n'a été signalé par le personnel d'accompagnement des CFL sur les trains nocturnes. A noter dans ce contexte que le personnel des trains est accompagné sans exceptions par des équipes de sécurité.

Concernant le fonctionnement pratique des correspondances entre les trains nocturnes et le réseau des bus de nuit, on peut noter qu'au départ de Luxembourg, les horaires des trains nocturnes ont été conçus de manière à permettre la correspondance aux voyageurs de bus nocturnes, mis en place par la Ville de Luxembourg. Ainsi, les bus de la ligne CN1 de la Ville de Luxembourg circulant entre Cents et Hollerich depuis des années avec une cadence de tous les quarts d'heure, font la correspondance sur les trains nocturnes des CFL. Sur cette ligne, 6,85 personnes en moyenne descendent à la gare de Luxembourg (novembre 2016 : entre 4 personnes et 25 personnes, janvier 2017 : entre 5 et 29 personnes). Reste à signaler un incident récent en avril 2017 sur la ligne CN1 avec des dégâts au bus et appel aux forces de l'ordre.

Le réseau des TICE assure également des services nocturnes depuis décembre 2016 et les voyageurs peuvent profiter des correspondances en gare d'Esch-sur-Alzette. Bien que des données concernant l'utilisation de correspondances trains-bus ne soient disponibles, des chiffres sur l'utilisation des autobus du TICE peuvent être fournis. Entre le 9 décembre 2016 jusqu'au 11 mars 2017, i.e. sur 27 journées concernées, l'on constate une utilisation moyenne de 11,7 personnes avec un minimum de 5 personnes et un maximum de 24 personnes. Pendant le weekend de mi-mars 2017, 1.003 personnes ont circulé sur les lignes du TICE pendant la nuit.